

MAIRIE de VILLARD-SAINT-SAUVEUR

(Hameau de l'Essard)
39200

COMPTES RENDUS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 09 JUIN 2023 À 18 H 30

Etaients présents : Claude PIMPIE, Michel MEYNIER, Sylvain PERRIER, Stéphane WALTRIGNY, Lucile VINCENT, Pierre CORRIOL, Michel ÉCARNOT, Christina KULLMANN, Yannick LEGRAND, Robert MICHEL, Laurent PERRIER-MICHON, Christian PIDOUX, Daniel MONNERET, Christiane PIRISINO, Brigitte VUILLERMOZ,

Absents excusés et Procurations : Daniel MONNERET donne procuration à Claude PIMPIE, Pierre CORRIOL donne procuration à Robert MICHEL, Christiane PIRISINO donne procuration à Lucile VINCENT.

Absents :

Secrétaire de séance : Michel MEYNIER,

I. ELECTION DES DELEGUES TITULAIRES ET SUPPLEANTS POUR L'ELECTION SENATORIALES

Vu le décret n° 2023-257 du 6 avril 2023 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu l'instruction n° IOMA2308397J du 30 mars 2023 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,

a) Composition du bureau électoral

M. le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de Mrs. et Mme Michel ÉCARNOT, Robert MICHEL, Sylvain PERRIER, Lucile VINCENT. La présidence du bureau est assurée par ses soins.

b) Élection des délégués

Les candidatures enregistrées :

Claude PIMPIE

Michel MEYNIER

Sylvain PERRIER

M. le président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 15
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 15
- majorité absolue : 8

Ont obtenu :

- M. Claude PIMPIE 15 voix
- M. Michel MEYNIER 15 voix
- M. Sylvain PERRIER 15 voix

Mrs Claude PIMPIE, Michel MEYNIER, Sylvain PERRIER ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de délégués pour les élections sénatoriales.

c) Élection des délégués suppléants

Les candidatures enregistrées :

Lucile VINCENT

Christina KULLMANN

Christian PIDOUX

M. le président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués suppléants en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 15
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 15
- majorité absolue : 8

Ont obtenu :

- Mme. Lucile VINCENT 15 voix
- Mme. Christina KULLMANN 15 voix
- M. Christian PIDOUX 15 voix

Mrs Lucile VINCENT, Christina KULLMANN, Christian PIDOUX ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élu en qualité de délégués suppléants pour les élections sénatoriales.

II. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE PRECEDENTE 13 AVRIL 2023

Le conseil municipal adopte à l'unanimité le compte-rendu du 13 avril 2023 et indique une erreur de frappe concernant sur la date soit le 27 janvier 2023 au lieu du 13 avril 2023.

III. ASSIETTE, DEVOLUTION ET DESTINATION DES COUPES DE L'ANNEE 2023

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, par 15 voix sur 15 :

- Décide de vendre les coupes et les produits de coupes des parcelles comme suit :

(préciser les parcelles et, pour les feuillus, les essences)	EN VENTES PUBLIQUES (adjudications) (1)					EN VENTES GROUPEES, PAR CONTRATS D'APPROVISIONNEMENT (3)		
	En bloc et sur pied	En futaie affouagère (2)	En bloc façonné	Sur pied à la mesure	Façonnées à la mesure			
Résineux		X				Grumes	Petits bois	Bois énergie
Feuillus					X	Grumes	Trituration	Bois bûche Bois énergie
						Essences : P.1 et 2 Hêtre et Frêne		P.1 et 2 Divers

IV. MARCHE PUBLIC : RETENUE D'UN BUREAU D'ETUDE

Monsieur le Maire explique que les « Travaux de sécurisation de la ressource en eau – Liaison entre le réservoir du Marais et le réservoir de Pérouse » sont susceptibles de bénéficier d'aides de l'Etat au titre de La Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR).

Aussi, afin de percevoir les subventions qui pourraient être octroyées, il convient :

D'adopter la totalité de l'opération « Travaux de sécurisation de la ressource en eau – Liaison entre le réservoir du Marais et le réservoir de Pérouse » (descriptif technique, lieu d'implantation des ouvrages, périmètre de l'étude...),
De valider le montant HT de 450 000 € de l'opération, et les modalités financières de cette dernière,
De valider l'engagement de la collectivité à mener à terme cette opération,
De solliciter les aides de l'Etat et de l'Agence de l'eau pour la réalisation de cette opération,
De réaliser cette opération sur le réseau d'eau potable (études et travaux), selon les principes de la Charte Qualité nationale des réseaux d'eau potable,
De mentionner dans les pièces du Dossier de Consultation des Entreprises que l'opération sera réalisée sous charte qualité nationale des réseaux d'eau potable.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

Adopte la totalité de l'opération « Travaux de sécurisation de la ressource en eau – Liaison entre le réservoir du Marais et le réservoir de Pérouse » (descriptif technique, lieu d'implantation des ouvrages, périmètre de l'étude...), et arrête les modalités financières.

Valide le montant HT de 450 000 € de l'opération, et les modalités financières de cette dernière,
Approuve le plan de financement prévisionnel,
S'engage à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions,
Valide l'engagement de la collectivité à mener à terme cette opération,
Sollicite les aides de l'Etat et de l'Agence de l'eau pour la réalisation de cette opération,
Réalise cette opération sur le réseau d'eau potable (études et travaux), selon les principes de la Charte Qualité nationale des réseaux d'eau potable,
Mentionne dans les pièces du Dossier de Consultation des Entreprises que l'opération sera réalisée sous charte qualité nationale des réseaux d'eau potable,
Autorise le Maire à signer tout document relatif à cette opération.

V. **QUESTIONS DIVERSES**

Demande de Mme KULLMANN : Mme KULLMANN demande s'il serait possible d'installer des barrières sur le trottoir à Montbrillant pour la sécurité des administrés avant d'avoir un accident grave. Le conseil municipal indique qu'en effet sur Montbrillant et d'autres Hameau de la commune il serait nécessaire d'installer des barrières ou dos d'âne.

Bâtiment et atelier communales : M. MEYNIER indique qu'à la suite du dépôt d'annonce sur Le Bon Coin de l'appartement et atelier communal, nous n'avons pas d'acquéreur potentiel ce jour. Il serait souhaitable de consulter une agence immobilière afin qu'une vente ait lieu.

Chemin rural Sous Le Maréchet : Au vu de la détérioration du chemin Rural Sous Le Maréchet, il est important d'effectuer des travaux sur celui-ci pour la sécurité des passants.

Film : M. Le Maire indique qu'il y aura lieu d'un tournage de film à l'ancien Hôtel JOLY au Martinet et dont un barnum de 40 m² sera placé afin que les réalisateurs et metteur en scène puissent se restaurer.

Projet sur le terrain du Golf : M. MEYNIER explique que M. Éric BARONNE, champion Première mondiale « Full Moon Ride », a un projet de monter des petits chalets centre de santé sur les parcelles du Golf. M. MEYNIER lui a proposé de se retourner vers le service urbanisme de la CCHJSC afin de présenter son projet et de savoir les démarches à effectuer.

Fibre : M. Le Maire indique qu'actuellement sur la commune est présente la Société PCE SERVICES pour le « Déploiement Fibre Optique-Aiguillage-Tirage-Raccordement sur toute la commune-Ouverture des chambres pour viabiliser les réseaux » et ce jusqu'à fin d'année.

Fin de séance à 20 h 10


Le Maire,
Claude PIMPIE

SEANCE DU 09 JUIN 2023 À 18 H 30

MEMBRES	EMARGEMENTS	PROCURATIONS
CORRIOL Pierre	<i>Absent</i>	<i>Donne procuration à MICHEL Robert</i>
ÉCARNOT Michel		
KULLMANN Christina		
LEGRAND Yannick		
MEYNIER Michel		
MICHEL Robert		
MONNERET Daniel	<i>Absent</i>	<i>Donne procuration à PIMPIE Claude</i>
PERRIER Sylvain		
PERRIER-MICHON Laurent		
PIDOUX Cristian		
PIMPIE Claude		
PIRISINO Christiane	<i>Absente</i>	<i>Donne procuration à VINCENT Lucile</i>
VINCENT Lucile		
VUILLERMOZ Brigitte		
WALTRIGNY Stéphane		